



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1045

Attribution de subventions de fonctionnement d'un montant total de 9 600 euros à des associations étudiantes pour l'organisation de divers projets et manifestations

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme BRUGNERA Anne

SEANCE DU 27 AVRIL 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 AVRIL 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 20 AVRIL 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 30 AVRIL 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme CHEVALLIER (pouvoir à Mme BAUME)

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/1045 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT D'UN MONTANT TOTAL DE 9 600 EUROS A DES ASSOCIATIONS ETUDIANTES POUR L'ORGANISATION DE DIVERS PROJETS ET MANIFESTATIONS (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 7 avril 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Forte de 138 000 étudiants, la Métropole lyonnaise s'est dotée, en 2010, d'un schéma de développement universitaire ambitieux, élaboré en étroite collaboration avec l'Université de Lyon, qui réunit les 19 principaux établissements d'enseignement supérieur de notre territoire.

Le renforcement de la qualité de l'accueil des étudiants constitue un point essentiel de ce schéma. En effet, plus d'un Lyonnais sur dix est désormais un étudiant. Nous favorisons la vie des étudiants à travers des actions d'accueil, d'intégration sociale et culturelle à la Maison des Etudiants.

Cet équipement de la Ville de Lyon est dédié aux étudiants de toutes les formations supérieures de la Métropole. Ces derniers peuvent développer leurs projets et bénéficier de tous les dispositifs qui leur sont dédiés : le site web *lyoncampus.fr*, le Pass Culture, la Nuit des Étudiants du Monde. En effet, toute l'année, cet espace accueille en résidence, sur un espace en co-working, une quarantaine d'associations étudiantes et leur permet de développer leurs projets.

Le site étudiant d'actualité et d'infos pratiques, *lyoncampus.fr*, donne aux étudiants toutes les clés de la cité : actualités, guide, services.

Nos actions s'articulent avec celles des associations étudiantes et des universités qui proposent tout au long de l'année des activités culturelles, citoyennes, solidaires et internationales.

Ainsi, dans le cadre de notre politique de soutien à l'animation de la vie étudiante, je vous propose de soutenir certains projets qui ont retenu toute mon attention.

■ **L'AMOPA « Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques »**

Cette association encourage les initiatives et valorise les talents. Elle propose, en 2015, comme chaque année, différents concours, prix et bourses en direction de la jeunesse, autour de la défense et de l'illustration de la langue française.

L'Association attribue aussi des bourses, destinées aux étudiants des établissements d'enseignement supérieur de Lyon et leur offre un complément de ressources pour effectuer un stage à l'étranger ou en France, dans le cadre de projets scientifiques, littéraires, artistiques ou culturels.

Par délibération n° 2014/206 du 16 juin 2014, le Conseil municipal a alloué une subvention de 500 € à cette association.

Aussi, et parce qu'elle contribue à l'amélioration des conditions de vie des étudiants de l'Université de Lyon et au rayonnement de la langue française, je vous propose d'allouer une subvention de **500 €** à l'Association AMOPA.

■ **L'AAUL « Association des Amis de l'Université de Lyon »**

Cette association d'enseignants et de chercheurs soutient le rayonnement de l'enseignement supérieur et de la recherche Lyonnaise. Elle a pour objectifs d'accueillir des chercheurs, enseignants et post-doctorants étrangers à Lyon et de contribuer à l'attractivité de l'Université de Lyon.

L'Association remet des prix destinés à soutenir les étudiants internationaux, particulièrement méritants, en situation de précarité sociale. 31 prix ont été remis en 2014 pour un montant total de 22 000 euros. Ces prix favorisent les échanges internationaux et mettent en valeur des domaines d'excellence de la recherche lyonnaise.

Par délibération n° 2014/206 du 16 juin 2014, le Conseil municipal a alloué une subvention de 800 € à cette association.

En 2015, les prix seront remis en juin regroupant diverses filières et thématiques de recherche, comme les sciences de l'homme et de la société, de la vie et de la santé, ainsi que les relations internationales. L'AAUL participera également, comme chaque année aux Fêtes consulaires, avec un stand tenu en collaboration avec les services universitaires.

Devant l'intérêt de ces actions pour le rayonnement du potentiel pédagogique et scientifique lyonnais, je vous propose d'allouer une subvention de **800 €** à l'Association "Les Amis de l'Université de Lyon".

■ **L'APIDH « Association pour la Promotion Interuniversitaire des Droits de l'Homme »**

Cette association a pour mission de renforcer les échanges interuniversitaires et la promotion des droits de l'Homme au sein des universités lyonnaises, françaises et européennes.

Elle organise un concours de plaidoiries du 30 mars au 4 avril 2015 intitulé « Habeas corpus » sur le thème de la convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales. L'objectif est de sensibiliser les jeunes juristes aux droits de l'Homme et aux libertés fondamentales.

Le concours réunit douze équipes de quatre étudiants provenant de différentes universités françaises et internationales. Les étudiants réfléchiront sur les enjeux essentiels des Droits de l'Homme, s'entraîneront à s'exprimer en public et à argumenter à l'oral grâce à la pratique de la plaidoirie, apprendront à rédiger un mémoire et à construire par écrit un raisonnement argumenté et structuré. Issue d'une initiative étudiante, cette manifestation permet aux étudiants de se rencontrer et d'échanger leurs visions et leurs points de vue sur des enjeux citoyens majeurs.

Par délibération n° 2014/206 du 16 juin 2014, le CM a alloué une subvention de 800 € à cette association.

Aussi, compte tenu de l'intérêt de cette action de promotion des Droits de l'Homme et de la parole citoyenne, je vous propose d'allouer une subvention de **800 €** à l'Association pour la Promotion Interuniversitaire des Droits de l'Homme.

■ **L'Association ANIMAFAC**

ANIMAFAC est un réseau national d'associations étudiantes qui accompagne les étudiantes et les étudiants dans la réalisation de leurs projets associatifs. Elle est en résidence à la Maison Des Etudiants et permet à de nombreux jeunes, acteurs de l'éducation populaire, de conduire et promouvoir leurs actions.

ANIMAFAC donne aux associations étudiantes les moyens de multiplier les opportunités d'intervention des jeunes -et en particulier des étudiants- dans l'espace public. Elle répond ainsi à une triple ambition : encourager un esprit de participation, renouveler et renforcer l'esprit démocratique et créer des passerelles entre le monde étudiant et la société.

Ainsi et comme chaque année, ANIMAFAC organise un week-end interrégional rassemblant environ 300 participants afin de faire un tour d'horizon des projets associatifs en cours et à venir. Cette année, la Ville de Lyon a été choisie pour accueillir pendant 2 jours les étudiants engagés au sein d'associations des régions PACA et Rhône-Auvergne. Les thématiques abordées sont diverses : solidarité locale, développement durable, accueil des étudiants internationaux, économie sociale et solidaire. Elles seront débattues et partagées au cours d'ateliers, de conférences et de projections.

Afin de pérenniser cette action décentralisée d'ANIMAFAC et de soutenir l'organisation du week-end interrégional, je vous propose d'allouer à cette association une subvention de **800 €**, toujours dans l'intérêt de dynamiser et d'épauler les étudiants dans leur démarche de créations de projets.

■ **L'Association « Visions d'Afrique »**

L'Association « Visions d'Afrique » s'est fixée pour objectifs l'accueil des étudiants africains à Lyon, la promotion de l'inter-culturalité et le soutien des projets de développement local.

Cette association est en résidence à la Maison Des Etudiants. Elle se propose de faire office d'interface, de médiateur entre la France et certains pays de l'Afrique de l'Ouest (Guinée, Mali, Sénégal et Niger...).

Ainsi, un réseau de parrains sera mis en place au départ et à l'arrivée. Ces derniers accompagneront les étudiants africains dans leurs démarches d'intégration à Lyon. L'Association aura pour mission de constituer ces réseaux et de les animer à Lyon et en Afrique. Les différents dispositifs feront l'objet d'une évaluation chaque année.

Afin de soutenir ce projet de coopération et d'inter-culturalité entre Lyon et l'Afrique, je vous propose d'allouer une subvention de **1 500 €** à l'Association Visions d'Afrique.

■ **L'Association RVLM « les Rendez-Vous de La Martinière »**

Les « Rendez-Vous de La Martinière » est une association qui a pour objectif de permettre aux étudiants du lycée la Martinière-Monplaisir de Lyon, en particulier les étudiants des classes préparatoires, d'échanger avec des professionnels et de vivre des expériences culturelles et scientifiques.

Ces rencontres se font à travers des conférences, des débats et des ateliers, en partenariat avec des institutions culturelles de la ville de Lyon comme la Bibliothèque Municipale de Lyon ou encore la médiathèque du Bachut.

La création d'une pièce de théâtre sur Jean Jaurès et Charles Péguy est un des projets 2015 de l'association qui va permettre la rencontre de scientifiques, ingénieurs, militaires, ou encore historiens, autour du thème de la guerre.

Je vous propose donc d'encourager ces rencontres culturelles et scientifiques en accordant une subvention de **700 €** à l'Association les RDV de La Martinière.

■ **L'Association « Collectif Confluence »**

Le « Collectif Confluence » rassemble des jeunes chercheurs et doctorants en sciences humaines et sociales, lettres et arts.

Cette association, en résidence à la Maison Des Etudiants, s'est fixée plusieurs objectifs :

- Organiser des événements de promotion de la jeune recherche lyonnaise comme « Les cafés jeunes chercheurs » à la Bibliothèque Municipale de Lyon. Lors de ces cafés, de jeunes chercheurs présentent au grand public l'avancée de leurs travaux, essentiellement en sciences humaines et sociales.
- Permettre aux jeunes chercheurs d'échanger sur leurs travaux à travers une plateforme web, didacticielle, destinée à l'amélioration interactive de projets scientifiques.

Afin de soutenir ces rencontres et échanges entre jeunes chercheurs, je vous propose d'allouer une subvention de **500 €** au Collectif Confluence.

■ **L'Association « Beside Label »**

L'Association Beside Label a pour but de promouvoir les musiciens étudiants, de leur permettre d'accéder à une reconnaissance au sein du milieu artistique musical, en les valorisant par des actions comme le « tremplin jeunes talents ».

Le projet a vu naître ses premières éditions à Paris, en 2013 et 2014, avec le tremplin « Amplitude ». L'objectif est de rassembler les jeunes talents étudiants devant un jury composé de professionnels et de membres du label avec à la clé, pour les vainqueurs du tremplin, un prix de 1 000 € ainsi qu'un suivi de 6 mois du groupe par le Label Beside.

En 2015, Beside Label se propose de réaliser « Amplitude » en région Rhône-Alpes, la ville de Lyon accueillant le tremplin.

Je vous propose donc d'allouer une subvention de **1 500 €** à l'Association « Beside Label », afin de permettre la promotion et l'émergence de jeunes musiciens lyonnais.

■ **L'Association That's IAE Lyon « Institut d'Administration des Entreprises »**

Cette association est issue de l'Institut des Administrations d'Entreprises et a pour but principal de promouvoir la filière à travers des événements associant étudiants et entreprises.

Ainsi, le 1^{er} février 2014, s'est tenu « l'IAE Lyon Business Game », un challenge universitaire de management ouvert à tous les étudiants, rassemblant une centaine de participants mis en situation de simulation de lancement de produit à la manière des professionnels du management.

C'est maintenant 150 jeunes étudiants lyonnais qui sont attendus pour 2015. Cette 2^e édition s'ouvre également à l'attention d'étudiants belges qui participeront à ce challenge.

Afin de soutenir l'association dans ce projet de challenge, je vous propose d'allouer une subvention de **500 €** à l'Association « That's IAE Lyon ».

■ **L'Association « Les Médiations Philosophiques »**

Cette association de l'université Lyon 3 a pour but d'appréhender la philosophie de manière différente, autant dans la manière de la partager que dans les sujets abordés.

Les Médiations Philosophiques ont un projet de « diffusion de la philosophie par l'échange des idées », au moyen de l'action. La discussion, le débat et la pratique du dialogue, sont ouverts sans distinction de niveau d'étude ou

de milieu social. La philosophie sera explorée par l'écrit avec la revue bimensuelle « Médiaphi » et par le verbe avec les débats « philociné ».

Les Médiations Philosophiques ont aussi le projet d'un festival de philosophie à Lyon du 30 septembre au 3 octobre 2015.

Afin d'encourager cette initiative d'apprentissage et de découverte de la philosophie, je vous propose d'allouer une subvention de **1 000 euros** pour soutenir l'Association les Médiations Philosophiques pour ses projets.

▪ **AEGEE, l'Association des Etats généraux des étudiants de l'Europe**

L'Association des Etats Généraux des Etudiants de l'Europe s'est constituée afin de faire la promotion de l'idée européenne au sein de la jeunesse depuis 1985.

Des projets européens culturels, de formations et de conférences thématiques se réalisent dans 200 villes et 40 pays, notamment organisés par l'antenne lyonnaise.

Le projet d'AEGEE Lyon est l'organisation du RTC « Régional Training Course », une formation interne au réseau AEGEE portant sur la vie locale des antennes : démocratie, fonctionnement, logistique et gestion. Ce week-end de formation avec d'autres associations de la Maison des Etudiants de Lyon et des formateurs de « The Académie » a eu lieu du 17 au 19 avril 2015.

Par délibération n° 2014/206 du 16 juin 2014, le Conseil municipal a alloué une subvention de 1 000 € à cette association.

Afin de soutenir ces projets de diffusion de l'idée Européenne, je vous propose d'allouer une subvention de **1 000 euros** à l'Association AEGEE Lyon.

Ouï l'avis de la commission Education, Petite Enfance, Université ;

DELIBERE

1. Les subventions suivantes sont allouées aux associations étudiantes et organismes d'établissements d'enseignement supérieur ci-après :

- AMOPA « Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques » pour la promotion de la langue française à l'étranger grâce à l'octroi de bourses et prix :	500 €
- AAUL « Association des Amis de l'Université de Lyon » pour ses actions de rayonnement du potentiel pédagogique et scientifique :	800 €
- APIDH « Association pour la Promotion Interuniversitaire des Droits de l'Homme » pour la promotion des droits de l'Homme au sein des universités lyonnaises, françaises et européennes :	800 €
- Association ANIMAFAC pour la promotion de l'engagement associatif et l'accompagnement de projets associatifs étudiants :	800 €

- Association « Visions d’Afrique » pour l’accueil des étudiants africains à Lyon et la promotion de l’inter culturalité :	1 500 €
- Association RVL M « les Rendez-vous de La Martinière » pour la réalisation d’une pièce de théâtre en partenariat avec les institutions culturelles de Lyon :	700 €
- Association « Collectif Confluence » pour l’organisation de « Cafés Jeunes Chercheurs » :	500 €
- Association « Beside Label » pour la mise en place de leur tremplin musical étudiant « Amplitude » :	1 500 €
- Association That’s IAE Lyon « Institut d’Administration des Entreprises » pour son challenge universitaire de management universitaire :	500 €
- Association « Les Médiations Philosophiques » , pour ses « pratiques » de la philosophie :	1 000 €
- AEGEE, l’Association des Etats généraux des étudiants de l’Europe , pour son projet RTC :	1 000 €

2. La dépense en résultant, soit 9 600 euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l’exercice en cours, service Université Recherche code 30020, programme UNIVRECHAC, opération VALOSUBV, enveloppe 2015_00244, fonction 023, ligne de crédit 45100, nature comptable 65738.

(Et ont signé les membres présents)
 Pour extrait conforme,
 Pour le Maire, l’Adjointe déléguée,

A. BRUGNERA